

PESSAC

Un plan pour préserver la forêt communale

ENVIRONNEMENT La ville prépare, avec l'Office national des forêts, un plan de gestion de l'espace forestier communal. Deux objectifs : préserver les lieux et les ouvrir au public

ALEXANDRE MALESSON
gironde@sudouest.fr

L'énorme incendie de 2015 est encore gravé dans toutes les mémoires. Un travail de fond a depuis été réalisé pour préserver au mieux l'espace forestier.

Pour ce faire, la ville de Pessac a décidé de mettre en place un plan de gestion de la forêt communale. Voté lors du Conseil municipal du 9 juillet dernier, le plan mettra l'accent sur la préservation de la biodiversité et de l'accueil du public plutôt que sur l'exploitation de bois.

« C'est une nécessité », évoque Laurent Desplat, conseiller municipal délégué aux espaces verts et forestiers. « Sur demande de la préfecture, nous devons convenir d'un plan de gestion avec l'Office national des forêts (ONF), l'organisme de référence. Son savoir faire va nous renforcer sur une conduite sécuritaire et préventive tout en respectant la faune et la flore présentes sur les lieux. Après le dramatique incendie de 2015, il faut se poser les bonnes questions. De quelle manière gérer notre forêt ? »

Un plan sur trois zones

Ce plan, s'il est nécessaire, ne porte pas sur tous les espaces forestiers de la ville. Cette mesure s'applique à trois massifs de la commune de

« Nous travaillons dur pour préserver un cadre naturel et ouvert au public »

Stéphane Pierrot, responsable du service territorial à la Métropole de Bordeaux. « Il ne s'applique qu'aux espaces appartenant à la ville de Pessac, pas aux forêts privées. »

Un mois et demi après le vote au Conseil municipal, l'ONF est déjà sur le terrain. « Nous allons d'abord

Pessac : le bois des Sources du Peuge, qui possède déjà un plan, et deux zones près du quartier de Tocoucau. « Évidemment, ce projet ne concerne que la forêt communale », précise



L'ONF établira un diagnostic sur les différents sites de la forêt communale pessacaise. PHOTO A.M.

établir un diagnostic pour faire un état des lieux des territoires concernés », explique Ludovic Patte, responsable de l'unité territoriale Dordogne Gironde de l'ONF. « Il est important de bien définir les enjeux propres à chaque surface. Il faut recenser les différentes espèces présentes. Et à partir de tout cela, nous choisissons le processus approprié. » La gestion n'est, en effet, pas la même si le secteur est plutôt humide ou sec.

121 ha de forêts concernés

Un plan de gestion peut évoluer au fil du temps et en fonction du développement du terrain. En général, ils ont une durée de vie d'une quinzaine d'années.

Au total, ce seront plus de 121 hectares de forêt communale pessacaise qui seront pris en charge par l'ONF. Depuis les incendies de 2015, la ville a repris 19 hectares de forêt brûlée. 10 000 arbres ont été perdus et 22 000 replantés depuis la fin de l'année 2016. « Nous travaillons dur pour préserver un ca-



L'incendie de l'été 2015 avait ravagé une large partie de la forêt.

ARCHIVES Q. S.

dre naturel et ouvert au public », prévient Laurent Desplat. « En retour, on attend des personnes présentes sur les lieux qu'elles soient respectueuses. Mais nous sommes plutôt confiants sur ce point. De-

puis deux ans, on constate beaucoup moins de dépôts sauvages. »

Après plusieurs mois de diagnostic, le plan de gestion de la forêt communale de Pessac devrait prendre effet à l'été 2019.